

La presse et la démocratie semi-directe à la lumière du scrutin sur l'affaire d'Ems (13 mai 1956)

Autor(en): **Moor, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Annuaire suisse de science politique = Schweizerisches Jahrbuch für Politische Wissenschaft**

Band (Jahr): **10 (1970)**

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-171564>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA PRESSE
ET LA DÉMOCRATIE SEMI-DIRECTE
A LA LUMIÈRE DU SCRUTIN
SUR L'AFFAIRE D'EMS
(13 MAI 1956)

par
PIERRE MOOR
docteur en droit

I. Introduction

1. En soi, un scrutin paraît une chose simple: chaque électeur se prononce, dans le secret de l'isoloir, selon l'arbitraire métaphysique d'une absolue liberté. Tel est, du moins, l'un des thèmes idéologiques dominants de la théorie du suffrage universel. En est-il vraiment ainsi? L'électeur, si l'on ne se place pas du point de vue des chiffres des résultats, qui font apparaître chaque voix comme un point absolument comparable à tout autre, c'est aussi, sinon d'abord un homme concret: bourgeois ou ouvrier, père de famille ou jeune homme, lecteur du *Journal de Genève* ou de l'*Arbeiter-Zeitung*. Et, selon qu'il est père de famille bourgeois achetant chaque matin le *Journal de Genève* ou jeune ouvrier abonné à l'*Arbeiter-Zeitung*, son vote ne sera pas le même. Sur le plan des faits, sa décision n'apparaît pas comme le produit d'une volonté absolument libre; elle est bien plus fonction d'un ensemble très large de situations particulières.

C'est à cette analyse concrète d'un scrutin que s'est consacré un séminaire dirigé par M. le professeur Marcel Bridel, avec l'appui du Fonds national de la recherche scientifique¹. Nous nous sommes quant à nous particulièrement occupé du rôle que pouvait jouer la presse. Nous livrons ici à la publication quelques résultats de notre étude. Qu'il nous soit permis cependant d'abord de remercier M. le professeur Bridel, sans qui ces travaux n'auraient pas vu le jour, et les très nombreux étudiants qui, en dépouillant les journaux — travail ingrat! — les ont également rendus possibles.

2. Le scrutin choisi, en raison de critères d'ailleurs contingents, sur lesquels il n'est pas nécessaire de revenir dans notre cadre précis, est celui qui a eu lieu le 13 mai 1956 dans ce qui a été appelé l'affaire d'Ems. Liée à l'entreprise Hovag, à Domat/Ems (Grisons), par un contrat dont la portée

¹ Cf. MARCEL BRIDEL, « Enquête sur un cas de référendum », *Annuaire suisse de science politique*, 10/1963, p. 50 sq.

juridique était discutée entre les deux parties, la Confédération avait voulu trancher le débat en allouant à cette maison une importante subvention ¹, par un *arrêté fédéral* du 30 septembre 1955 *instituant des mesures pour encourager l'économie du canton des Grisons au moyen d'une aide à la Société anonyme pour la saccharification du bois à Domat/Ems*. Un référendum législatif fut lancé par des milieux qu'on peut, schématiquement, ranger à droite. La campagne fit apparaître, d'ailleurs, que l'arrêté était soutenu par la gauche et les milieux agricoles, la droite le combattant, le centre hésitant. Il fut finalement rejeté par le peuple le 13 mai 1956 par 428.561 voix contre 316.276; 4 cantons et un demi-canton seulement donnèrent une majorité favorable: Appenzell Rhodes-Intérieures, Glaris, les Grisons, Tessin et Uri. Cette description sommaire de l'affaire d'Ems suffira à nos besoins ².

3. Il n'est guère nécessaire d'insister sur l'influence de la presse dans la formation de l'opinion publique, dans la mesure où elle est devenue quasiment un lieu commun. En tant que problème général de sociologie politique ³, elle dépasse largement le but de cette étude. Pour circonscrire ce dernier, nous nous contenterons de quelques considérations suivantes, qui seront avant tout de méthode: il s'agit en effet ici de déterminer suffisamment le phénomène pour pouvoir l'analyser.

a) Le cadre choisi pour l'ensemble de l'étude sur l'affaire d'Ems s'étend à quinze cantons. A une exception près, nous avons obtenu les résultats du scrutin pour chaque district et chaque commune de ces cantons ⁴.

b) Dans ce cadre, nous avons retenu l'ensemble de la presse, quels que soient l'importance de son tirage, son lieu de parution et sa tendance politique. Nous n'avons éliminé que les journaux professionnels ⁵, les journaux strictement publicitaires (feuilles d'annonces) et les illustrés, soit que leur diffusion nous soit inconnue, soit qu'ils n'aient aucun contenu propre, mais qu'ils ne servent que de supports à des insertions émanant de tiers.

Comme dates limites, nous avons choisi les 1^{er} janvier et 13 mai 1956. Nous nous sommes rendu compte qu'avant le 31 décembre 1955 les parutions étaient très peu nombreuses, et que le coup d'envoi de la campagne,

¹ Sur la nature juridique de cette « subvention », cf. le Message du Conseil fédéral, FF, 1955, II, p. 245 et sq., passim, notamment p. 271, 281.

² Cf. le Message du Conseil fédéral, cité à la note précédente, et BEAT ALEXANDER JENNY, *Interessenpolitik und Demokratie in der Schweiz, dargestellt am Beispiel der Emser Vorlage*, Diss. Bâle (Staatswissenschaftliche Studien Bd. 56), Zurich, 1956.

³ Sur ce point, cf. notamment ROLAND RUFFIEUX, « Une méthode d'analyse quantitative de la presse », *Mélanges Marcel Bridel*, Lausanne, 1968, p. 461 sq.

⁴ Ce sont: AR, IR, BE, BL, BS, FR, GE, GL, NE, SG, SZ, TI, VS, VD, ZH. Sur les raisons de ce choix, nous nous permettons de renvoyer à la publication prochaine des résultats généraux du séminaire. Le canton de Fribourg est l'exception mentionnée au texte.

⁵ Journaux qui ont fait l'objet d'une étude d'ADALBERT KORFF, *Le rôle de la presse professionnelle dans une campagne référendaire suisse*, Ecole des sciences sociales et politiques, Lausanne, 1961 (non publiée).

dans la presse tout au moins, avait été donné par le communiqué de la décision du Conseil fédéral fixant la date du scrutin, lequel a été publié dans les journaux aux alentours du 7 janvier.

Nous avons ainsi été amené à dépouiller un peu moins de deux cents journaux, d'importance très variable. Nous y avons retenu toutes les publications, soit les articles (de la rédaction, de correspondants réguliers ou occasionnels, ou enfin émanant d'agences de presse), les communiqués, les comptes rendus, la publicité. Dans le cadre du présent travail, nous ne ferons état que des articles, par quoi nous entendons toute publication non payée, présentant l'affaire d'Ems ou préconisant une position quelconque en l'étayant sur une argumentation. Cette définition oppose l'article en même temps à l'annonce publicitaire, payée, aux communiqués, non motivés, et aux comptes rendus d'assemblées, présentant exclusivement l'opinion publiquement exprimée de tiers. Nous excluons de même de la notion d'article les appels, parutions non payées, émanant d'associations ou de groupements explicitement étrangers au journal, et invitant expressément les électeurs à telle ou telle décision.

Nous avons compté chaque article comme une unité comparable à tout autre article; nous n'avons donc pas calculé la surface occupée dans le journal. En effet, le grand nombre annule vraisemblablement les différences. Mais, surtout, il nous semble discutable que l'efficacité d'un article soit *a priori* mesurée à sa grandeur. De même, nous n'avons pas calculé le nombre d'arguments compris dans chaque article: cette méthode transforme l'argument en une chose abstraite, que l'on construit d'après l'ensemble de l'argumentation utilisée dans toute la campagne (type idéal), mais que l'on ne retrouve jamais tel quel *in concreto*. Dans un article précis, tout argument voit en effet sa valeur définie par sa place par rapport aux autres arguments: cette valeur est par conséquent toujours relative à la situation particulière où il est utilisé, et n'est donc pas constante dans l'ensemble de la campagne. Dès lors, l'emploi de cette unité de compte ne présente à notre sens pas moins d'arbitraire que celui des articles.

Enfin, le tirage de chaque journal et son rattachement à une quelconque tendance politique nous ont été donnés par le *Catalogue des journaux suisses*, publication annuelle de l'Association d'agences suisses de publicité. En outre, la cartothèque dont dispose cette dernière indique pour la plus grande partie de la presse la diffusion géographique, plus précisément la part du tirage vendue dans le district de parution.

c) S'agissant toujours des données matérielles, il nous a paru intéressant de confronter dans quelques cas les résultats de notre travail avec l'état des forces politiques, tel qu'il existait lors des élections au Conseil national d'automne 1955.

4. En possession de ces éléments, nous avons axé le travail présenté ici dans deux directions.

La presse suisse n'est pas un tout homogène. Les journaux présentent

des caractéristiques variables, qui permettent de les ranger en classes. Les premières sont quantitatives: la fréquence de parution hebdomadaire et l'importance du tirage. Les secondes sont qualitatives: la tendance politique et l'implantation socio-économique. Cette dernière caractéristique n'a pu être étudiée, car non seulement la diffusion de la presse selon ce critère n'est pas connue, mais encore la qualification des différentes régions de ce point de vue aurait entraîné des recherches disproportionnées avec les moyens dont nous disposons. Nous nous sommes donc restreint aux trois autres caractéristiques, sans nous dissimuler que nous laissons tomber l'une des plus intéressantes. Le problème posé était dès lors le suivant: les journaux ont-ils des comportements identiques lorsque l'une et/ou l'autre des caractéristiques est semblable? Telle a été la première direction ¹.

Le journal est lu par des lecteurs qui sont en même temps des électeurs. Déterminer s'il y a un rapport quelconque entre l'information donnée aux premiers et la décision des seconds, telle est la seconde direction où nous avons poussé notre étude et qui, seule, fait l'objet de la présente publication. Nous y proposerons une méthode particulière, mais nous n'analyserons ni le problème en général, ni toutes les questions que posent toutes les méthodes qui seraient envisageables.

Les deux directions que nous avons prises ne présentent pas chacune indépendamment son intérêt propre. Dans la mesure, en effet, où l'influence de la presse sur l'opinion publique, en matière électorale, est admise, le problème se déplace, et il ne s'agit plus de déterminer comment l'électeur est informé, mais comment les journaux eux-mêmes sont informés; ni comment les électeurs se décident, mais comment les moyens d'information eux-mêmes adoptent leur position. Nous pensons ici avant tout au rôle des agences de presse, qui nous a semblé extrêmement important, sans que, pour des raisons matérielles, nous ayons pu l'analyser de plus près. Ce problème, auquel les phénomènes de concentration de presse constatés actuellement donnent encore une importance accrue, nous ne l'abordons pas dans la présente étude.

II. Problèmes de méthode

Quant à la méthode, le problème de l'influence de la presse sur les lecteurs est double. Il y a d'une part la détermination du choix que la presse a fait elle-même sur tel point particulier, et il y a d'autre part la détermination du point d'impact de ce choix: définir l'influence tout d'abord et ensuite les influencés ². On pourrait résumer la question ainsi: qui lit quoi? Le

¹ Pour des raisons de place, cette étude fera l'objet d'une publication ultérieure. Ce n'est donc qu'une moitié qui paraît ici; il en résulte un certain déséquilibre, que le lecteur voudra bien excuser.

² Influencés potentiels, puisque la réalité de l'influence, ni sa nature, ne sont encore démontrées.

stade suivant de la recherche est de voir s'il y a correspondance entre le choix que la presse a fait et celui que le lecteur de cette presse a fait de son côté, comme électeur.

1. Nous déterminons la *position d'un journal*, non pas simplement d'après la majorité des articles publiés, mais selon la proportion des articles de chaque position par rapport à leur nombre total. Il aurait été possible autrement de mettre en parallèle le tirage de tous les journaux qui ont publié une majorité d'articles favorables à Ems, et les résultats du scrutin. Mais ce serait ne pas tenir compte de toutes les nuances qui peuvent affecter une prise de position: un journal qui n'aurait publié que des articles défavorables aurait eu alors la même influence négative qu'un autre qui n'aurait pris position qu'après de longues hésitations et la publication d'articles de toute tendance. Il aurait été possible aussi d'attribuer au journal la position de l'équipe rédactionnelle. Comme dans la méthode précédente, tous les articles en sens contraire auraient été présumés d'influence nulle. En outre, tous les journaux n'ont pas eu une position rédactionnelle sur ce sujet, bien qu'ils puissent par ailleurs avoir publié un grand nombre d'articles¹.

Cependant, la méthode que nous avons choisie n'est pas, elle non plus, sans présenter certains inconvénients. Le plus important est évidemment que tous les articles sont placés sur pied d'égalité: c'est-à-dire qu'ils sont tous présumés avoir eu une influence égale, quels qu'aient été en réalité leur grandeur, leur ton, leur argumentation et le moment de leur parution. Sur une grande échelle, les différences s'annulent; mais, quant à la détermination de l'influence d'un journal qui n'aura publié qu'un petit nombre d'articles, leur valeur respective joue sans doute un certain rôle. Nous sommes néanmoins forcé de le négliger, faute de pouvoir attribuer à chacun des articles ce que l'on pourrait appeler un coefficient d'efficacité objectif en fonction de cette valeur. Un autre inconvénient résulte de la hiérarchie des divers genres d'articles: article rédactionnel, courrier, correspondance occasionnelle ou régulière. L'influence de chacun d'eux n'est vraisemblablement pas la même. Mais, là non plus, nous n'avons pu différencier leur efficacité respective. Un troisième inconvénient provient enfin du fait que, toujours pour la même raison, nous n'avons pas retenu tous les types de publication; nous n'avons en effet tenu compte que des articles (c'est-à-dire de la campagne de presse en tant qu'elle cherchait à convaincre rationnellement² le lecteur). Nous avons négligé les communiqués et les comptes rendus, bien qu'ils puissent également avoir eu quelque influence (par exemple, une suite de communiqués annonçant des prises de position toutes dans le même sens).

¹ En outre, à moins d'avoir pratiqué le journal assez longtemps, il est difficile de savoir où trouver la position de la rédaction.

² Nous n'entendons évidemment pas que la campagne de presse ait été effectivement rationnelle; mais, dès lors qu'elle emploie des *arguments*, elle déclare se placer à ce niveau.

De même, nous n'avons pas pris en considération la publicité. Enfin, nos calculs ne tiennent pas compte des appels.

L'omission délibérée de ces facteurs a certainement une portée sur l'appréciation des résultats dont nous allons faire état, et sur les limites de leur validité. Nous pensons notamment au fait que les régularités que nous avons constatées, et que nous exposerons plus bas ¹, s'arrêtent à la presse des grandes villes, où ces facteurs jouent un rôle moindre. En effet, tout d'abord, le nombre d'articles publiés par chaque journal y est plus grand que dans la presse de la campagne; ensuite, la différence entre ce qui est l'opinion d'un rédacteur et ce qui paraît à un autre titre dans les colonnes du journal est moins frappante que dans un plus petit journal ².

2. De l'autre côté, il faut déterminer quels sont les influencés. Nous avons le nombre d'exemplaires tirés (nous ignorons l'importance du bouillonnage). Par hypothèse, nous admettons que chaque exemplaire trouve un lecteur, et un seul: nous négligeons donc le phénomène de la lecture multiple (un lecteur lit plusieurs journaux), de même que celui des lecteurs multiples (chaque exemplaire est lu par plusieurs lecteurs). Il est possible, sans que nous puissions ni établir ni infirmer cette hypothèse, que ces phénomènes soient constants pour une catégorie identique de journaux: or, nous n'avons retenu que les journaux politiques ³. Il est cependant nécessaire d'insister sur le fait que cette catégorie ne constitue pas un univers absolument homogène, puisqu' en font partie aussi bien des journaux à faible fréquence et tirage restreint que de grands quotidiens: néanmoins, en général, dans cette étude qui est faite par district, les journaux d'une même unité géographique ont en général un statut analogue. Ces phénomènes peuvent donc être constants, non pour l'ensemble de la presse, mais à l'intérieur chaque fois de la même unité géographique. Il reste qu'il s'agit d'une hypothèse. Si on voulait en préciser les limites, il faudrait le faire dans deux directions: tout d'abord, en ce qui concerne les districts urbains ⁴, il peut y avoir double lecture d'un journal d'information (en général neutre ou tout au moins centriste) et d'un journal de tendance, d'une part; de l'autre, il est possible qu'un journal d'information générale ait un plus grand nombre de lecteurs par exemplaire qu'un journal de tendance, acheté en raison d'opinions personnelles (à vrai dire, l'inverse pourrait aussi se soutenir d'un journal de tendance que se passeraient des gens à idées semblables). Ensuite, pour les districts non urbains, il peut y avoir double lecture du journal local d'un côté et d'un quotidien du chef-lieu de l'autre: nous

¹ Cf. plus bas p. 100.

² Cf. plus bas p. 108.

³ Par opposition aux journaux professionnels, publicitaires et illustrés; cf. p. 92.

⁴ Nous appelons en général district urbain celui du chef-lieu, districts de la campagne les autres districts du canton.

ignorons la diffusion des quotidiens de la capitale dans chacun des districts du canton. En revanche, nous connaissons le nombre d'exemplaires diffusés pour l'ensemble des districts du canton de parution ¹.

De toute manière, on peut essayer de confronter le tirage de la presse avec le nombre de citoyens actifs dans le district: on constate que le premier chiffre est régulièrement un peu supérieur au second dans les districts urbains, et souvent bien inférieur dans les districts de la campagne. Cela peut être dû à des facteurs de structures sociologiques, notamment familiales: le nombre de citoyens actifs résidant dans un même ménage est sans doute plus élevé à la campagne qu'en ville, les familles y étant plus larges; il suffit alors d'un nombre moindre d'exemplaires pour diffuser la même quantité d'information.

Le surnombre de journaux de la ville peut également s'expliquer par des raisons de structure sociale et économique: une certaine quantité d'exemplaires vont dans des entreprises. Ce fait augmente les phénomènes de double lecture, les employés pouvant aussi recevoir leur propre journal. Cette diffusion, dont nous ignorons l'ampleur, est peut-être celle qui multiplie le plus le nombre de lecteurs par exemplaire, et elle favorise probablement les journaux bourgeois.

Ces réserves, nous ne pouvons les faire que pour la forme. Nos données ne nous permettent pas d'autre hypothèse utilisable que l'assimilation: exemplaire = lecteur. La seule légitimation que nous puissions lui offrir se trouve dans le fait de la légère supériorité du tirage sur le nombre de citoyens actifs, en ville. Elle offre cependant le défaut d'être globale et très imprécise.

3. A supposer donc que chaque exemplaire ait un lecteur, il est possible de passer à l'hypothèse suivante, selon laquelle chaque journal a autant d'influence par rapport à l'ensemble de la presse que la quantité relative d'exemplaires qu'il diffuse. Conformément au critère défini plus haut ², nous attribuons à chaque position autant d'influence qu'il y a d'articles de cette position dans un journal déterminé par rapport à l'ensemble des articles qu'il a publiés. Le tirage d'un journal est réparti ensuite entre les deux positions contre et pour l'arrêté fédéral proportionnellement à ce rapport. Cette répartition nous indique quelle « masse de lecteurs » peut avoir été convaincue à l'une ou à l'autre des positions par la lecture de l'information publiée.

L'addition de ces masses de lecteurs ainsi distribuées pour chaque journal et pour chaque position nous permet alors de calculer le pourcentage ³

¹ Cf. sur ce point p. 109. Au surplus, il faut ajouter que certains journaux ont une influence dépassant les limites du canton; nous en avons tenu compte lorsque nous l'avons pu; cf. par exemple, Bâle, p. 100.

² Cf. p. 95.

³ Rappelons que 100 % représentent le tirage total de la presse du district.

respectif des deux positions pour l'ensemble de la presse du district. Nous sommes dès lors en mesure de le comparer aux résultats du scrutin¹. Schématiquement, on pourrait résumer l'ensemble de ces hypothèses sous la forme suivante: la somme des articles de chacune des positions correspond à un nombre proportionnel de personnes qui en ont été touchées et dont la décision en a été influencée. C'est en effet cette somme qui, pour un journal déterminé, fournit l'indice global de l'impact sur les lecteurs.

Il est clair cependant qu'il faudrait pondérer chaque masse de lecteurs ainsi obtenue par la position du journal lui-même, qui affecte sans doute généralement d'un coefficient négatif la lecture des articles parus dans ses colonnes, mais dans la position contraire. Nous ignorons cependant quelle est la déformation causée de cette manière, et comment la mesurer.

4. Nous constaterons dans un certain nombre de cas qu'il y a concordance entre la répartition des masses de lecteurs et les résultats du scrutin, avec une marge d'écart souvent assez réduite. Nous commenterons ces phénomènes plus bas. Nous dirons seulement ici que, en principe, si nous poussons jusqu'au bout la logique de nos différentes hypothèses, la concordance signifierait que, les citoyens se prononçant dans le même rapport que celui qui nous est donné par la répartition des masses de lecteurs, la composition de celles-ci à partir des différents journaux lus par les citoyens correspond à celle que forment, dans le corps électoral, les masses respectives des opposants et des partisans. Cette dernière proposition appelle évidemment quelques commentaires. Le nombre de lecteurs n'est pas identique au nombre de suffrages exprimés. D'un côté, ce problème est celui de l'équivalence entre le tirage et l'univers des lecteurs: nous ne reviendrons pas sur ce point. De l'autre, il s'agit de l'équivalence entre l'univers des lecteurs et le corps électoral. Nous avons vu que, tout au moins dans les grandes villes, le tirage total de la presse était de peu supérieur, en général, au corps électoral, ce qui nous a conduit à admettre grosso modo cette seconde équivalence. Cependant, il faut faire une réserve; nous devons nécessairement postuler que les abstentions se sont faites selon un taux

¹ Par exemple, pour Saint-Gall (district) (cf. p. 104):

Journal	tirage	% du tirage de la presse du district	Articles contre/pour	% contre	% pour
1. <i>St. Galler Tagblatt</i>	15.212	64 %	9/ 3	48 %	16 %
2. <i>Die Ostschweiz</i>	5.399	23 %	13/ 8	14 %	9 %
3. <i>Die Volksstimme</i>	3.065	13 %	3/14	2 %	10 %
Total	23.676	100 %	25/25	64 %	35 %

constant, quels que soient le journal lu par l'électeur et le groupe socio-politique défini par cette lecture. C'est une hypothèse que nous n'avons aucun moyen de vérifier. Il est en effet possible qu'en raison de différences éventuelles entre milieux politiques, et en raison du taux de participation variable qui en découle, les divers groupes socio-politiques de lecteurs-électeurs ne soient pas constitués sous ce rapport selon un taux constant. Cela aurait pour conséquence que pour la sphère d'influence de tel journal d'une tendance politique déterminée, ce rapport pourrait être inférieur à celui d'un autre journal (et d'une autre tendance). Dès lors, en lui accordant une influence proportionnelle à son tirage, on surestime les effets de sa pénétration.

5. Enfin, il nous faut préciser que nous n'entendons pas, en cas de concordance entre la répartition des masses de lecteurs et les résultats du scrutin, conclure qu'il y a détermination de l'opinion publique par la presse, détermination qui serait absente lorsque les marges d'écart seraient importantes. D'autres facteurs d'influence jouent leur rôle: il conviendrait aussi de les analyser isolément. C'est là une réserve très importante, mais non la seule. Car c'est le concept même de détermination qui nous semble critiquable. Il peut tout aussi bien y avoir *correspondance* entre le système d'analyses et de choix politiques qui commande les orientations de la presse et l'idéologie flottante qui a déterminé la lecture par tels milieux sociaux de tel journal déterminé. L'absence de concordance, dès lors, signifierait qu'il n'y a pas correspondance au niveau idéologique entre les différents journaux et le milieu social (qu'il y ait alors divergence réelle ou bien que le fait de la presse ne se pose pas en ces termes). En effet, nous verrons plus bas ¹ que, dans certaines villes où un journal sur-représenté par rapport à la force politique de sa tendance a pris une position très tranchée, il n'y a pas concordance. On peut soutenir qu'on se trouve en présence d'une divergence au niveau idéologique entre ce journal — qui ne joue pas son rôle de journal d'information générale (neutre) — et le milieu social. Nous verrons également ² que notre méthode est inopérante dans les districts campagnards: il est vraisemblable que le fait de la presse se pose dans ce milieu de manière beaucoup plus personnalisée, c'est-à-dire moins idéologique, que dans les districts urbains, et que, dès lors, l'information imprimée n'y ait pas le même statut.

Il n'y a pas par conséquent, à notre sens, détermination univoque de l'opinion publique par la presse. Bien plus, il est probable que se présente un phénomène d'influences réciproques par un constant courant d'échanges. Par exemple, on peut penser que, à un faible taux de participation dans un milieu social déterminé, correspond un faible taux d'intérêt de la presse

¹ Cf. p. 107.

² Cf. p. 108.

lue dans ce milieu. Mais il est à son tour vraisemblable que ce faible taux d'intérêt dans les journaux soit dû, non pas tant à des consignes explicites venues d'instances responsables, qu'à un manque d'action ou de réaction du milieu des lecteurs, perçu peut-être par les journalistes, en quelque sorte par instinct. Ce genre de phénomène, très complexe, ne pouvait évidemment être atteint par notre méthode, les outils utilisés n'étant pas assez fins.

III. La presse et l'électorat dans les districts urbains

1. Nous avons pris pour exemples de districts urbains les districts ou cantons de Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Saint-Gall et Zurich. Les résultats obtenus sont en général d'une concordance assez remarquable, et la marge d'écart entre la répartition par masses de lecteurs et celle du scrutin lui-même ne dépasse pas 6 %. Nous avons comparé ces résultats avec ceux que donne l'analyse des prises de position des partis politiques. La force respective des partis est indiquée en % des suffrages exprimés lors des élections au Conseil national de l'automne 1955.

2. a) *Bâle* : La répartition par masses de lecteurs donne 71 % contre et 28 % pour. Résultats du scrutin: 71 % contre, 29 % pour.

Journal	Tendance ¹	Tirage	% du tirage de la presse du district	Articles contre/pour
<i>National-Zeitung</i>	rad.	30.071	56 %	8/2
<i>Basler Nachrichten</i>	lib.	9.888	19 %	17/1
<i>Arbeiter Zeitung</i>	soc.	4.478	8 %	—/5
<i>Basler Volksblatt</i>	cath.	3.633	7 %	13/7
<i>Vorwärts</i>	comm.	3.000	5 %	—/4
<i>Die Tat</i>	indép.	850	1 %	20/—
<i>Neue Zürcher Zeitung</i>	rad.	1.700	3 %	40/4

¹ Comm.: communistes; soc.: socialistes; rad.: radicaux; chr.-soc.: chrétiens-sociaux; cath.: catholiques-conservateurs; BGB (PAB): Parti des paysans, artisans et bourgeois; démocr.: démocrates; lib.: libéraux; indép.: Alliance des Indépendants.

Il est intéressant de confronter ces données à la répartition des forces politiques dans l'électorat et dans la presse:

Partis	% des élections au CN	% de la presse de la tendance	Différence ¹	Consigne
1. Communistes	11 %	5 %	— 6 %	oui
2. Socialistes	30 %	8 %	—22 %	liberté de vote
3. Radicaux	18 %	62 %	+44 %	lib.
4. Catholiques	12 %	7 %	— 5 %	lib.
5. BGB	3 %	—	— 3 %	oui
6. Libéraux	13 %	20 %	+ 7 %	non
7. Indépendants	13 %	1 %	—12 %	non

¹ Ces pourcentages n'ont aucune validité opératoire: nous les faisons figurer à titre indicatif.

On voit le rôle énorme joué en général par la presse radicale, et, dans une moindre mesure, par la presse libérale. Les journaux de cette tendance sont lus par beaucoup plus de lecteurs qu'il n'y a d'électeurs pour les partis correspondants, d'où l'on peut déduire que cette presse a un statut de presse d'information générale, et non seulement de tendance. Il est malheureusement impossible de déterminer, pour Bâle, quel aurait été le résultat du scrutin si les électeurs avaient suivi les consignes des partis: trois d'entre eux, dont les deux plus importants, ont laissé la liberté de vote. Cela nous interdit de rechercher quelle est la force respective des influences de la presse d'une part et des partis de l'autre.

b) *Berne* : Répartition par masses de lecteurs: 50 % contre, 50 % pour. Résultats du scrutin: 55 % contre, 44 % pour.

Journal	Tendance	Tirage	% du tirage de la presse du district	Articles contre/pour
1. <i>Berner Tagblatt</i>	neutre	18.823	31 %	6/2
2. <i>Der Bund</i>	rad.	15.644	26 %	9/5
3. <i>Neue Berner Zeitung</i>	BGB	15.196	25 %	—/8
4. <i>Berner Tagwacht</i>	soc.	6.566	11 %	—/5
5. <i>Neue Berner Nachrichten</i>	cath.	2.000	3 %	3/3
6. <i>Die Tat</i>	indép.	1.100	1 %	20/—
7. <i>Neue Zürcher Zeitung</i>	rad.	2.000	3 %	40/4

Répartition des forces politiques:

Parti	% des élections au CN	% de la presse de la tendance	Différence	Consigne
1. Socialistes	46 %	11 %	—35 %	oui
2. Radicaux	21 %	29 %	+ 8 %	lib.
3. Catholiques	5 %	3 %	— 2 %	oui
4. BGB	18 %	25 %	+ 7 %	oui
5. Indépendants	10 %	1 %	— 9 %	non

L'absence de consigne donnée par le Parti radical ne permet pas de se prononcer de manière tranchée sur l'influence des partis politiques. Il convient de relever cependant que la force des partis favorables à Ems rassemble déjà 69 % de l'électorat, soit bien plus que la fraction des électeurs qui ont voté pour l'arrêté fédéral; et, à cet égard, il faut observer que la presse socialiste est notablement sous-représentée par rapport à la force de cette tendance.

c) *Genève* : Répartition par masses de lecteurs: 82 % contre, 17 % pour. Résultats du scrutin: 77 % contre, 23 % pour.

Journal	Tendance	Tirage	% du tirage de la presse du canton	Articles contre/pour
1. <i>Tribune de Genève</i>	neutre	40.000	56 %	8/1
2. <i>La Suisse</i>	neutre	16.698	23 %	3/—
3. <i>Journal de Genève</i>	lib.	4.665	6 %	10/—
4. <i>Le Courrier</i>	cath.	4.180	5 %	1/3
5. <i>Voix ouvrière</i>	comm.	4.500	6 %	—/4
6. <i>Le Genevois</i>	rad.	1.604	2 %	3/1

Répartition des forces politiques:

Parti	% des élections au CN	% de la presse de la tendance	Différence	Consigne
1. Radicaux	28 %	2 %	—26 %	non
2. Chr. soc.	18 %	5 %	—13 %	lib.
3. Communistes	17 %	6 %	—11 %	oui
4. Libéraux	16 %	6 %	—10 %	non
5. Socialistes	13 %	—	—13 %	oui
6. Progressistes ¹	7 %	—	— 7 %	—
7. Divers	1 %	—	— 1 %	—

¹ Parti propre à Genève.

Les journaux de tendance neutre représentent à eux seuls 79 % de la presse genevoise. La presse partisane est en général sous-représentée. Notons que les deux partis de gauche, seuls à avoir donné un mot d'ordre favorable, représentent 30 % de l'électorat.

d) *Lausanne* : Répartition par masses de lecteurs: 76 % contre, 23 % pour. Résultats du scrutin: 71 % contre, 28 % pour.

Journal	Tendance	Tirage	% du tirage de la presse	Articles contre/pour
1. <i>Feuille d'Avis</i>	neutre	30.600	61 %	7/-
2. <i>Tribune de Lausanne</i>	neutre	9.390	19 %	2/1
3. <i>Gazette de Lausanne</i>	lib.	4.076	8 %	1/3
4. <i>Nouvelle Revue</i>	rad.	2.734	5 %	1/4
5. <i>Le Peuple</i>	soc.	(2.000)	4 %	-/1
6. <i>La Voix ouvrière</i>	comm.	(1.000)	2 %	-/4

Les chiffres du tirage des deux journaux de gauche sont approximatifs: nous n'avons pas de données précises quant à leur diffusion dans le district.

Répartition des forces politiques:

Parti	% des élections au CN	% de la presse de la tendance	Différence	Consigne
1. Socialistes	32 %	4 %	-28 %	oui
2. Radicaux	28 %	5 %	-23 %	lib.
3. Communistes	19 %	2 %	-17 %	oui
4. Libéraux	12 %	8 %	-4 %	lib.
5. Chr. soc.	7 %	-	-7 %	oui
6. BGB (PAB)	2 %	-	-2 %	oui

La structure de la presse ne correspond pas, ici non plus, aux rapports des forces politiques: les deux journaux les plus importants sont neutres, bien qu'en réalité de tendance plutôt radicale. A remarquer qu'à eux seuls les partis qui ont recommandé l'acceptation de l'arrêté représentent 60 % de l'électorat.

e) *Saint-Gall* : Répartition par masses de lecteurs: 64 % contre, 35 % pour. Résultats du scrutin: 66 % contre, 34 % pour.

Journal	Tendance	Tirage	% du tirage de la presse du district	Articles contre/pour
1. <i>St. Galler Tagblatt</i>	rad.	15.212	64 %	9/3
2. <i>Die Ostschweiz</i>	cath.	5.399	23 %	13/8
3. <i>Die Volksstimme</i>	soc.	3.065	13 %	3/14

Répartition des forces politiques:

Partis	% des élections au CN	% de la presse de la Tendance	Différence	Consigne
1. Radicaux	30 %	64 %	+34 %	non
2. Catholiques	32 %	23 %	— 9 %	lib. (chr. soc.: oui)
3. Socialistes	26 %	13 %	—13 %	oui
4. Indépendants	11 %	—	—11 %	non

La part importante du Parti catholique dans l'électorat nous empêche là aussi de déterminer quelle a été l'influence des partis.

f) *Zurich* : Répartition par masses de lecteurs: 63 % contre, 37 % pour. Résultats du scrutin: 67 % contre, 32 % pour.

Journal	Tendance	Tirage	% du tirage de la presse du district	Articles contre/pour
1. <i>Tages-Anzeiger</i>	neutre	78.000	52 %	2/ 2
2. <i>Neue Zürcher Zeitung</i>	rad.	26.500	18 %	40/ 4
3. <i>Die Tat</i>	indép.	17.460	12 %	20/ —
4. <i>Volksrecht</i>	soc.	11.577	8 %	2/12
5. <i>Neue Zürcher Nachrichten</i>	cath.	8.300	6 %	15/8
6. <i>Limattaler Tagblatt</i>	rad.	3.600	2 %	2/ —
7. <i>Der Limmattaler</i>	bourg.	2.910	1 %	2/ —

Répartition des forces politiques:

Parti	% des élections	% de la presse de la tendance	Différence	Consigne
1. Socialistes	31 %	8 %	—23 %	oui
2. Indép.	20 %	12 %	+ 8 %	non
3. Radicaux	15 %	20 %	+ 5 %	non
4. Chr. soc.	13 %	6 %	— 7 %	lib.
5. BGB	6 %	—	— 6 %	oui
6. Démocr.	4 %	—	— 4 %	oui
7. Communistes	4 %	—	— 4 %	oui
8. Divers	6 %	—	— 6 %	(Parti évang.: lib.; lib.-soc.: non)

Le quotidien neutre est très important. Les socialistes sont sous-représentés dans la presse. Les électeurs des partis qui ont donné une consigne favorable représentent 45 %.

3. A Bienne, la répartition par masses de lecteurs donne 56 % contre, 43 % pour. Ces chiffres reposent sur une évaluation du tirage dans le district du quotidien socialiste, dont nous ignorons la valeur réelle. Résultats du scrutin à Bienne: 61 % contre, 38 % pour.

A Fribourg, la répartition par masses de lecteurs donne 12 % contre, 87 % pour. La presse fribourgeoise est largement dominée par le journal catholique *La Liberté*, qui a un statut de presse d'information générale: son tirage dépasse largement la force réelle du parti. Ce journal n'a publié que des articles favorables. Résultats du scrutin à Fribourg: 55 % contre, 44 % pour.

A Winterthour, la répartition par masses de lecteurs donne 23 % contre, 77 % pour. Nous ignorons cependant la diffusion dans ce district de la presse de la ville de Zurich; nous avons été obligé d'évaluer l'importance du journal socialiste. Le journal démocrate, qui a pris très nettement position pour l'arrêté, a par son tirage un statut de presse d'information générale. Résultats du scrutin à Winterthour: 41 % contre, 58 % pour.

4. — a) Dans les six villes que nous avons prises pour exemples principaux (cf. 2), la méthode employée arrive à des résultats d'une concordance assez frappante avec l'issue du scrutin. Les quelques indices qu'il a été possible de recueillir quant à la position des partis permettent au contraire de penser que ceux-ci ont été peu suivis dans les mots d'ordre qu'ils ont donnés; indices, disons-nous, car trop souvent, il y a eu liberté de vote.

Néanmoins, nous avons pu constater qu'à Berne, Genève, Lausanne et Zurich, les partis qui ont donné un mot d'ordre favorable représentent un électorat plus élevé que la proportion réelle d'électeurs favorables. L'hypothèse vient alors naturellement à l'esprit que l'électeur suit plus volontiers son journal que son parti. Il est frappant de relever la très nette discordance entre la force respective des partis et celle des journaux de ces partis. La presse de gauche est sous-représentée par rapport à l'électorat de gauche. Il y a moins de lecteurs de gauche que d'électeurs de gauche. En revanche, il y a souvent plus de lecteurs radicaux que d'électeurs radicaux; il y a aussi une forte proportion de journaux neutres, qui, dans les six exemples choisis, se sont prononcés le plus souvent contre l'arrêté fédéral.

Dès lors, nous serions amenés à distinguer deux comportements chez l'électeur, suivant qu'il s'agit d'élections générales (comme celle du Conseil national qui nous a servi de base de calcul) ou de scrutins sur des objets déterminés, comportements qui reposeraient sur des motivations différentes. Il y a l'électeur de gauche en général et l'électeur de gauche en particulier: le second est moins fréquent que le premier. On vote plus facilement à gauche pour un parti qu'on ne suit les directives de ce parti sur une question particulière. Remarquons, en passant, qu'il est possible que le phénomène existe également à droite; en l'occurrence, il est difficile de l'affirmer, le Parti radical ou les journaux de cette tendance et les journaux neutres ayant été en général défavorables tout comme, à Bâle et à Genève, le Parti libéral, plus à droite, également défavorable. Au surplus, la presse de droite est le plus souvent sur-représentée (les journaux: libéral à Bâle, catholique à Fribourg, démocrate à Winterthour): le phénomène est donc inverse de ce qui se passe à gauche. On pourrait peut-être faire l'hypothèse suivante: s'agissant de problèmes particuliers, l'électeur se prononce en raison de motivations qui se situent au niveau rationnel. Votant pour un parti, il se prononce en raison de motivations plus générales, plus profondes et affectives, moins conscientes, dans lesquelles l'appréciation du pour et du contre à l'aide d'arguments rationnels a moins d'importance qu'un certain instinct, ou que certains sentiments. Dès lors, dans des scrutins particuliers, il est tributaire de ce qui parvient à sa connaissance, soit de son information: ses motivations rationnelles sont tirées des arguments qu'il lit. D'où l'importance considérable de la sous-représentation de la presse de gauche. Elle pourrait en effet expliquer que la démocratie semi-directe soit de tendance, et dans ses résultats, plus conservatrice qu'on ne s'y attendrait à voir le rapport des forces politiques tel qu'il se dégage de la structure du Conseil national.

b) Nous avons relevé à plusieurs reprises, plus haut ¹, que des journaux de tendance sont en même temps des journaux d'information générale, lorsque leur tirage dépasse la force de leur parti. On voit qu'il faut

¹ Cf. p. 101, 105.

nuancer cette affirmation: les électeurs d'un autre parti, mais qui puisent dans ce journal leur information générale, sont évidemment portés à le suivre dans son opinion sur un point particulier, et, par là, ils suivent sa tendance. Mais il faut à son tour nuancer cette seconde affirmation. Il est frappant de voir que, dans les six villes type, les journaux les plus importants — neutres ou radicaux — n'ont pas pris une position tranchée; la part laissée aux partisans de l'arrêté dans les publications y est relativement importante. Il n'en va pas de même, par exemple, à Fribourg ou à Winterthour, où précisément, la répartition par masses de lecteurs est très éloignée des résultats du scrutin. Il est donc clair que l'électorat ne suit pas aveuglément la presse, et les exemples de Fribourg et de Winterthour confirment ce à quoi l'on devait s'attendre. D'autre part, les journaux qui ont un statut de presse d'information générale, qu'ils soient neutres ou d'une tendance politique sur-représentée, jouent réellement leur rôle informatif lorsqu'ils donnent assez largement la parole aux tenants de la position adverse: c'est d'ailleurs dans ces cas qu'il y a concordance entre la répartition des masses de lecteurs et l'issue du scrutin.

Cela amène une précision d'importance dans l'interprétation de nos résultats. Il serait simpliste de dire que la presse détermine l'électorat. Il s'agit sans doute de distinguer entre les journaux et les tendances. Qu'on nous permette d'avancer les hypothèses suivantes. Il est vraisemblable que les journaux de tendance très marquée soient en règle générale suivis par leurs lecteurs, surtout s'ils sont sous-représentés: ils sont lus par ceux qu'on pourrait appeler les « fidèles », qui font prédominer dans leur intérêt leur appartenance à un système idéologique précis; nous pensons avant tout à la presse de gauche. Il est possible que le même phénomène se produise pour des journaux de droite, à la condition qu'ils soient sous-représentés: nous n'avons pu le vérifier.

Les journaux sur-représentés n'ont évidemment pas la même clientèle. S'agit-il de journaux de partis, ils ont sans doute également leurs « fidèles »: mais ils ont également une masse flottante, un « marais » de lecteurs. Le système idéologique sera donc diffus. En outre, la clientèle non spécifique, le « marais », ne cherche pas dans le journal ce qu'y cherche le fidèle: les publications du journal devront en tenir compte, non seulement pour des raisons de prosélytisme¹, mais aussi en raison d'impératifs commerciaux. Il y a dès lors probablement pour cette presse une nécessité dérivant de son statut, qui exige d'elle une certaine objectivité en même temps cependant qu'une prise de position — étant donné la double nature de sa clientèle. Dès lors, l'influence qu'elle peut avoir se présente d'une manière plus complexe que celle des journaux de tendances sous-représentées. Il y a peut-être également un jeu subtil d'échanges entre la rédaction et la clientèle, en partie, pour la première, intuitif, en partie aussi commandé par les contacts avec les lecteurs.

¹ Convaincre le lecteur sans le choquer.

Ce qui vaut pour les journaux de tendances sur-représentées vaut, *mutatis mutandis*, également pour les journaux neutres. La différence — l'absence de fidèles — n'est à vrai dire sans doute pas aussi marquée qu'on pourrait le croire, la neutralité étant le plus souvent une manière de ne pas dire « centriste », voire « radical ».

IV. La presse et l'électorat dans les districts campagnards

1. Notre méthode échoue complètement dans les districts campagnards. Si, quelquefois, nous constatons une concordance avec des marges d'écart semblables à celles que nous avons vues dans les villes, le plus souvent ces marges sont considérables. Ce phénomène nous semble cependant significatif, et révèle très vraisemblablement une différence dans la structure, les méthodes et les moyens de l'information en milieu urbain et en milieu campagnard¹. Mis à part la radio et la télévision, qui sont restées en l'espèce neutres, la presse est dans les villes le véhicule le plus important de l'information. Les assemblées, les débats y sont relativement peu fréquentés. Si l'information orale y joue un rôle, c'est sans doute principalement dans la mesure où le contenu en est référé à une source présumée objective, à savoir l'imprimé. Tracts et affiches² se confondent vraisemblablement avec l'action des partis; d'ailleurs, ils paraissent tard dans la campagne, à un moment où, sans doute, l'électeur a pu se forger dans la presse son opinion³. Il est probable qu'il en va tout autrement dans les régions agricoles. Déjà la vie politique locale y est plus active, et les citoyens y prennent une part plus importante qu'en ville. Dès lors, le rôle du débat en assemblée ou de la discussion, ne serait-ce qu'au café, prend une place plus grande dans la formation de l'opinion. Ensuite, les personnes mêmes (les « notables ») sont, non une source d'information, mais une source d'autorité morale dont l'influence sur la genèse de l'opinion, tant publique que privée, au sein d'une collectivité restreinte, est très loin d'être négligeable. Il est possible enfin que la presse elle-même y soit plus l'objet d'une certaine défiance, et que l'information orale, attachée à une personne, y soit plus valorisée. A cela s'ajoute que la position d'un journal, dans ce milieu, est moins celle d'un

¹ Certains districts sont économiquement semi-urbains. Les moyens d'information demanderaient dans ces cas une étude spéciale. Ici, nous avons dû nous contenter d'une distinction en quelque sorte archétypique.

² Tout au moins dans la mesure où ils font appel à des réactions émotionnelles, c'est-à-dire sur le plan de la technique. Quant à l'origine, il faut préciser que des comités d'action, sans attaches apparentes à des partis, en ont aussi fait paraître.

³ Il faudrait tenir compte également de la publicité, qui se situe de même sur le plan des réactions émotionnelles. Les calculs que nous avons faits avec les annonces en employant la même méthode que pour les articles n'ont donné aucun résultat significatif; en tout cas, il n'y a pas de concordances semblables à celles constatées pour les articles. Relevons cependant, à titre indicatif, que le nombre des annonces parues de part et d'autre est sensiblement égal.

organisme anonyme, d'un pouvoir abstrait, que celle d'une personne — le rédacteur — que chacun connaît: elle est dès lors celle d'un électeur parmi d'autres, et n'a pas le prestige quelque peu mythique qui est attribué aujourd'hui à l'imprimé.

A ces raisons matérielles, on doit mettre en parallèle des raisons de méthode. Dans la plupart de ces districts, le nombre des journaux est très peu élevé: d'un à trois, en général. De plus, la fréquence étant faible, les articles qu'ils ont fait paraître sur la question sont relativement rares. Le peu d'importance de ces données numériques enlèvent dès lors aux méthodes statistiques toute valeur¹. Cependant, il convient de relever que ce défaut est très étroitement relié aux raisons matérielles, et a, tout comme celles-ci, son origine dans la structure différente de la presse des districts campagnards.

2. Telles sont, esquissées, les raisons auxquelles nous attribuons l'échec de notre méthode dans les districts campagnards: en bref, le statut de la presse n'y est pas du tout le même qu'à la ville. Les hypothèses n'ont pu être vérifiées. Il est possible cependant que la dernière, relative à la valeur même de l'imprimé, soit discutable. En effet, en appliquant notre méthode, nous n'avons compté que les journaux paraissant dans le district. En d'autres mots, les journaux du chef-lieu n'y sont pas compris. Or, bien souvent, ceux-ci sont diffusés en un relativement grand nombre dans l'ensemble du canton. Il nous a été possible de calculer, pour l'ensemble du canton de Vaud, d'une part, la répartition des masses de lecteurs sur la seule base des tirages parus dans chaque district, d'autre part la même répartition, mais calculée avec les tirages vendus hors du district de parution. Nous avons obtenu (sans le district de Lausanne) les masses de lecteurs suivantes:

sans les journaux lausannois exportés: 35 % contre, 65 % pour;

avec les journaux lausannois exportés: 58 % contre, 42 % pour.

Résultats du scrutin: 64 % contre, 35 % pour.

La marge d'écart est de 7 % dans le second cas, alors qu'elle est de 30 % dans le premier. La presse urbaine semble donc jouer un rôle non négligeable.

V. Conclusions

1. La présente étude n'a porté que sur un cas: les résultats en seraient donc sujets à caution si nous songions à en tirer des règles générales. En fait, les conclusions auxquelles nous avons pu aboutir sont seulement des hypothèses, ou des lignes de recherche. C'est dans ce sens que nous aimerions les confronter brièvement avec celles de l'étude beaucoup plus étendue que M. Ruffieux a menée sur huit cas de référendum.

¹ Cf. en outre p. 97.

Dans le cas d'Ems, nous avons vu que, dans des circonstances bien définies, la méthode que nous avons employée met en évidence une concordance relativement précise entre la presse et le scrutin lui-même. En revanche, dans d'autres situations, les divergences peuvent être très importantes. Nous avons ramené par hypothèse cette différence dans les résultats de notre enquête — la méthode restant la même — à des différences dans le statut de la presse par rapport à l'ensemble des moyens d'information ou, en d'autres mots, à des différences de structure et de genèse de l'opinion publique. Lorsque la presse est le véhicule principal de l'information, et qu'il n'y a pas, entre elle et l'électorat, de discordance idéologique trop marquée, nous trouvons, dans le cas d'Ems et selon notre méthode, des résultats, empiriquement obtenus, assez satisfaisants. Dans cette mesure, notre étude corrobore la conclusion de M. Ruffieux, selon laquelle la presse « contribue certes à donner aux électeurs une conviction en relation avec les diverses nuances politiques qu'elle reflète »¹; nous sommes même arrivé à des concordances assez précises, ce qui nous amènerait plus loin qu'à une simple « contribution », si cela se vérifiait pour d'autres cas de référendum. Cependant, nous sommes tenté de minimiser la relation aux tendances politiques, en mettant l'accent sur l'importance fréquente du « marais » des lecteurs apolitiques²: c'est dire en tout cas que nous souscrivons pleinement à l'opinion de M. Ruffieux, lorsque celui-ci déclare que « l'influence de la presse dans les votations constitue un phénomène autonome, distinct de l'action des pouvoirs publics et du jeu des partis »³.

2. Que, dans cette affaire, nous soyons arrivé, sous certaines conditions, à des résultats concordants, nous conduit en revanche à émettre quelques réserves quant à la seconde conclusion de l'étude de M. Ruffieux. Ce dernier estime, en effet, que la presse « éclaire l'opinion, manifestant une capacité d'anticipation telle qu'il y a souvent désaccord entre les journalistes et les électeurs sur le moment présent mais qu'ils se rejoignent quand la question a mûri ». A notre sens, il s'agit de distinguer entre l'univers des journalistes, par rapport à l'électorat, et l'influence de la presse elle-même sur celui-ci. L'étude de M. Ruffieux montre effectivement que, au sein des journalistes, les lignes de clivage politiques sont en règle générale anticipées sur les décisions du corps électoral. Mais cela ne signifie pas nécessairement que l'influence de la presse s'exerce également dans une direction anticipatrice: il faut tenir compte du tirage du journal. L'influence de la presse se mesure en effet non à l'opinion des journalistes elle-même, mais à sa diffusion dans l'univers des lecteurs, diffusion qui ne favorise pas toujours le rayonnement des journaux aux idées anticipatrices.

¹ Cf. *op. cit.* p. 490.

² Cf. plus haut p. 107.

³ Cf. *op. cit.*, p.489.

Il reste que l'analyse de M. Ruffieux et la nôtre reposent sur des méthodes différentes; et là se situe à notre sens aujourd'hui l'intérêt principal de telles recherches. Car le problème réel ne consiste pas tellement à définir les phénomènes eux-mêmes; il réside bien plutôt dans la multiplicité des aspects sous lesquels chaque phénomène se présente et parmi lesquels il s'agit de choisir le trait significatif. Souvent, ce choix ne relève pas seulement de la sociologie politique, mais d'autres sciences. Ainsi, le « journal » est un phénomène social relativement facile à définir; mais, lorsqu'il faut déterminer ce qui agit sur le lecteur — soit choisir le trait significatif du phénomène à analyser — on se trouve devant un grand nombre de possibilités, entre lesquelles on ne peut éviter de choisir: on hésitera entre les arguments invoqués dans la campagne électorale, solution retenue par M. Ruffieux, le nombre des articles, comme nous l'avons fait, la surface imprimée, voire une analyse de contenu. Il est d'ailleurs parfaitement possible que chacun de ces traits donne des méthodes qui aboutissent aux mêmes résultats; mais il n'est pas exclu non plus que chacun d'eux renvoie à un aspect différent du phénomène, et que, dès lors, selon l'action de celui-ci à étudier, ils ne soient pas tous également appropriés. Le choix est alors affaire de recherches empiriques, où d'autres sciences peuvent apporter leur contribution; nous pensons par exemple à la psychologie, lorsqu'il s'agit de déterminer ce qui influe sur le lecteur et comment cette influence s'exerce.

